

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15359**

### Intitulé

Responsable en ingénierie de la formation (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333p Organisation et administration de services et de centres de formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les responsables en ingénierie de la formation exercent principalement leur fonction soit en tant que responsable formation dans des organisations des secteurs publics et privés qui conçoivent, organisent et dispensent des formations pour leurs salariés, soit dans des organismes dispensateurs de formations qui vendent de la prestation, soit dans des organismes en charge de gérer les fonds destinés à la formation professionnelle où ils.elles sont amené.es à gérer et à conseiller des actions de formation. Néanmoins, les activités sont réparties en trois domaines d'activité avec une accentuation sur l'un ou l'autre selon le contexte de l'emploi :

1. Conception et construction des dispositifs et actions de formation : ils.elles diagnostiquent les situations de travail et les organisations pour identifier les besoins de formation, établir des plans de formation, concevoir les architectures des dispositifs et actions de formation, les budgétiser (avec recherche de financements et de partenariats dans certains cas) puis rédiger les cahiers des charges pour acheter des prestations et recruter des formateurs. C'est à ce stade, qu'ils (elles) conçoivent les outils de suivi et de pilotage des actions.
2. Conseil, interventions et vente de prestations de formation : ils.elles exercent des activités de conseil (même en tant qu'interne à l'organisation) en ingénierie de formation et d'accompagnement à la mise en œuvre des formations. Dans les organismes dispensateurs de formation, ils (elles) répondent à des appels d'offre, conçoivent une offre de formation, participent à sa promotion. Enfin, ils.elles sont amené.es à négocier soit l'achat soit la vente de formations.
3. Mise en œuvre des dispositifs de formation : organisation, planification, management, évaluation : ils.elles exercent des activités de gestion et de pilotage des actions notamment leur planification, leur administration réglementaire et financière. Ils.elles communiquent avec les représentants du personnel, recrutent et suivent les bénéficiaires de la formation, supervisent les formateurs et le déroulement pédagogique, mettent en œuvre la qualité professionnelle tout au long de l'action, évaluent les effets de la formation, veillent au respect des réglementations, réalisent les bilans pédagogiques et financiers obligatoires.

Le (la) titulaire est capable de :

- Concevoir un dispositif de formation en utilisant les méthodes d'ingénierie de formation et pédagogique
- Mettre en œuvre et suivre l'ensemble d'un dispositif tant au niveau des groupes de stagiaires que de l'équipe de formateurs et de gestionnaires
- Évaluer les effets d'un dispositif de formation sur l'acquisition des compétences et le fonctionnement des organisations
- Mettre en place une démarche qualité
- Répondre à des offres et à des demandes de formation en tenant compte des besoins et des situations
- Appliquer les obligations réglementaires
- Promouvoir par la communication les actions de formation

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Organismes de formation publics et privés de grandes et petites tailles, entreprises de grandes et moyennes tailles, sociétés de conseil de toutes les tailles, collectivités territoriales, organismes collecteurs (OPCA)

Responsable en ingénierie pédagogique

Coordinateur pédagogique

Responsable formation en entreprise

Consultant en formation ou conseiller en formation

Chargé d'études ou de mission formation dans les collectivités locales

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2102 : Coordination pédagogique

K2101 : Conseil en formation

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 : Construire sa posture, développer sa réflexivité professionnelle et son réseau

UE 2 : Analyser le contexte de la formation

UE 3 : Concevoir un dispositif de formation

UE 4 : Mettre en œuvre un dispositif de formation

UE 5 : Conseiller et intervenir dans le domaine de la formation

La certification est composée des blocs présentés ci dessous. Les blocs doivent être validés afin d'obtenir la certification.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15359 - Concevoir un dispositif de formation</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Concevoir un dispositif de formation, des parcours de formation            Définir les budgets des dispositifs de formation            Rechercher des financements et établir des partenariats            Rédiger des cahiers des charges            Faire des choix de moyens et modalités pédagogiques            Concevoir des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation des dispositifs de formation</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            · Une étude de cas écrite et soutenue oralement permettant d'évaluer les capacités à concevoir un dispositif de formation de l'étude des besoins au système de pilotage avec l'établissement du budget, la rédaction du cahier des charges            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon ces modalités d'évaluation sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du 2e bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15359 - Conseiller et intervenir dans le domaine de la formation</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Conseiller les organisations en ingénierie de formation            Accompagner les organisations dans la réalisation de leurs projets de formation            Concevoir une offre de formation            Répondre à des appels d'offre            Vendre des prestations de formation</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            · Une étude de cas, écrite et soutenue oralement, de réponse à un appel d'offre comportant un volet accompagnement à la mise en place d'un dispositif de formation            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon ces modalités d'évaluation sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du 4e bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15359 - Analyser le contexte d'un besoin de formations</p>	<p><b>Descriptif :</b>            Recueillir et analyser des informations            Analyser des fonctionnements humains, organisationnels, économiques et politiques            Étudier les besoins de formation            Concevoir un plan de formation</p> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>            · Une analyse écrite d'une situation organisationnelle            · Rédaction d'un plan de formation            Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon ces modalités d'évaluation sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15359 - Mettre en œuvre et gérer des dispositifs de formation	<p><b>Descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser et planifier les actions du dispositif de formation</li> <li>Établir des relations avec les instances représentatives du personnel</li> <li>Recruter et suivre les bénéficiaires de la formation</li> <li>Réguler le fonctionnement global du dispositif et veiller à la mise en œuvre de la qualité</li> <li>Superviser les dispensateurs d'actions de formation et l'ingénierie pédagogique</li> <li>Animer une équipe, conduire des réunions</li> <li>Évaluer les effets de la formation</li> <li>Communiquer sur l'activité de formation et participer aux réseaux professionnels</li> <li>Gérer financièrement, administrativement et réglementairement un dispositif de formation</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Une étude de cas, par écrit et soutenue oralement, d'évaluation d'un dispositif de formation permettant d'évaluer l'appropriation de la réglementation et des modalités de gestion financière, les capacités à discerner les manques à tous les niveaux et à préconiser des solutions</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> des compétences attestées selon ces modalités d'évaluation sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du 3e bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	3 personnes, dont 1 ou 2 extérieures à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X	3 personnes, dont 1 ou 2 extérieures à l'organisme
Par candidature individuelle	X	3 personnes, dont 1 extérieure à l'organisme
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	4 personnes, dont 1 ou 2 extérieures à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en ingénierie de la formation (DU)" avec effet du 22 août 2017, jusqu'au 21 juillet 2020.

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en ingénierie de la formation" avec effet au 21

avril 2012 jusqu'au 22 août 2017. Autorité responsable : Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 09 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995. Intitulé : DU d'ingénierie de formation.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

15 bénéficiaires de la certification par an

##### **Autres sources d'information :**

<http://formationpermanente.univ-paris1.fr>

<http://w.w.w.univ-paris1.fr/ufr/cep/>

##### **Lieu(x) de certification :**

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Université de Paris I - Panthéon Sorbonne

Centre d'éducation permanente

1, rue Thénard

75005 PARIS

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

##### **Historique de la certification :**

Ancien libellé : DU d'Ingénierie de Formation (arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 09 juin 2001)

**Certification précédente :** Responsable en ingénierie de formation